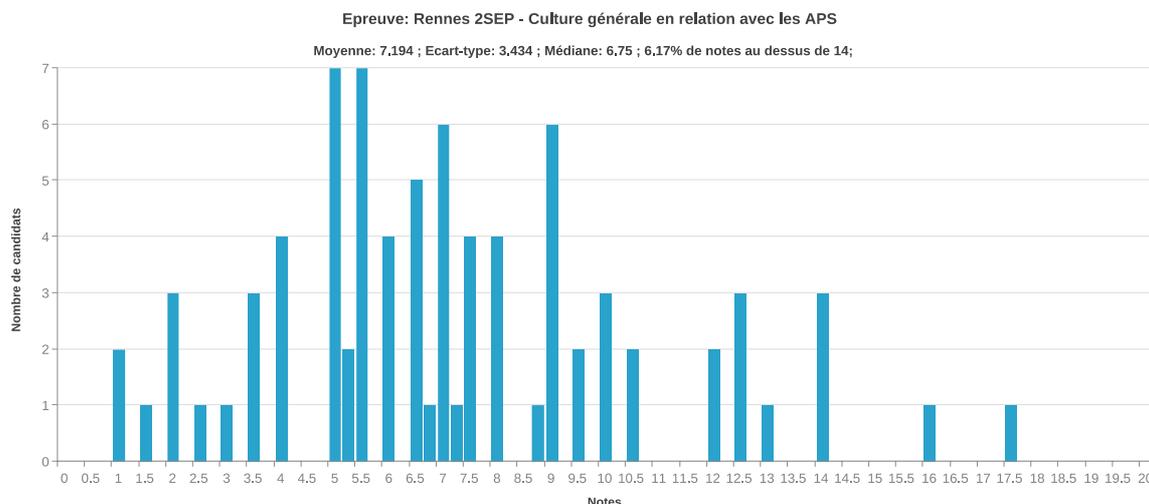


Rapport de jury Épreuve de CGAPS

I – Statistiques



II – Rapport

1. Rappel méthodologique

Les rapports de jury des années précédentes rappelaient déjà que l'épreuve de CGAPS consiste en un commentaire de document. De même, la note méthodologique du concours 2024, s'adressant aux candidat·es de l'année, réinsistait sur cet attendu.

Effectivement, le commentaire n'est pas une paraphrase – pas plus qu'il ne s'agit d'une synthèse, d'un résumé, ou d'une composition telle qu'attendue pour l'épreuve de Sciences sociales du concours d'entrée – mais bien une analyse rigoureuse servant d'appui à la réflexion portée par les candidat·es. Ainsi trop de copies ne proposent encore qu'une explication, bien souvent linéaire et sélective, du document d'appui.

Alors, si le point de départ de l'épreuve reste cette analyse, c'est à partir et au-delà d'elle qu'il convient d'envisager le traitement du sujet posé par le jury. Ce dernier réitère donc le fait qu'il est attendu de proposer une analyse compréhensive, critique et nuancée étayée du document en discutant et en dépassant celui-ci et/ou le sens des interprétations et réflexions auquel il invite. La phrase accompagnant le texte, figurant dans l'intitulé, ne saurait être omise, elle sert d'orientation au traitement mais ne s'y réduit pas

Par conséquent, l'enjeu et l'intérêt d'une telle épreuve consistent à évaluer des compétences, dont certaines sont des attendues des concours de la fonction publique, qui permettent de situer l'éventail de la culture générale des impétrant·es. Ce type d'épreuve par les compétences qu'il incite à mobiliser

permet donc aux membres du jury de mesurer l'étendue, la diversité, la finesse et les modalités d'usage deS connaissances, justifiant l'absence de programme pour cette épreuve, afin de ne pas résider en la seule évaluation des capacités des candidat-es à se préparer à des thématiques connues par avance.

- « Analyser une question large, comprenant plusieurs concepts pour en extraire une problématique et un projet de traitement ;
- Exercer un regard multi dimensionnel sur un sujet ou une problématique en mobilisant plusieurs registres factuels, scientifiques, culturels ou philosophiques ;
- Faire preuve d'une lucidité et d'une distance critique vis à vis des éléments avancés ou des discussions menées ;
- Appuyer à bon escient un propos ou un argumentaire sur des références d'auteurs ;
- Démontrer une curiosité déjà éprouvée pour les grands sujets en relation avec les études envisagées au sein du département 2SEP de l'ENS ;
- Rédiger et communiquer par écrit selon une organisation et des formes appropriées. » (Rapport de jury de l'épreuve CGAPS, 2023, p. 1).

Pour cette épreuve, trop de candidat-es ont encore entrepris de disserter sur ce qu'ils et elles avaient ressenti comme étant la problématique du texte à partir d'une lecture souvent superficielle : la relation entre environnement et APS et/ou la relation entre émotions et APS parfois en projetant sur les questions de changement climatique. Ce constat n'est pas sans conséquence puisqu'il a amené vers des traitements pour le moins partiels et/ou partiels du sujet, parallèles ou en s'alignant sur les réflexions de l'autrice. Les arguments en deviennent superficiels ou simplistes voire caricaturaux. Ces productions engendrent des notes très basses et obèrent les chances de réussite de leurs autrices et auteurs.

À l'inverse, le champ des possibles reste ouvert et les connaissances générales les plus diverses peuvent être mobilisées dès lors que la réflexion vient s'articuler avec les éléments du sujet proposés (extrait + question). Se saisir des interrogations de l'autrice pour développer sa propre réflexion structurée et interrogeant permettait au contraire d'obtenir des notes très hautes.

2. Retour sur le document et le sujet

Le document était un extrait d'un article scientifique de synthèse, aux prises avec l'actualité. Son autrice, Louise Knops, chercheuse en sciences politiques, s'intéresse notamment à l'expression publique de l'indignation. L'article publié dans *Politique*, revue trimestrielle d'analyse et de débat belge, porte, avec nuance, sur le registre des émotions qui animent les mouvements d'une jeunesse militante et/ou activiste dans le cadre de la question climatique et/ou environnementale. La qualité et la complexité de ce document tenaient à la fois dans la mobilisation d'approches scientifiques diverses, comme dans l'articulation de plusieurs registres ou éléments : sciences (raison, rationalité), affects ou émotions, politique, jeunesse, environnement.

Dans la première partie extraite de l'article est discutée l'opposition entre émotion et raison, régulièrement dénoncée par les détracteurs de ces mouvements. En effet, ce serait précisément la raison scientifique qui fonderait l'émotion de cette jeunesse et c'est au nom de cette raison qu'elle se mobiliserait contre l'indifférence de ses aînés ou générations précédentes, en particulier des acteurs politiques. *A contrario*, c'est depuis l'émotion qu'il susciterait que le dérèglement climatique conduirait la jeunesse à repenser ce que nous sommes, faisons et nos manières de vivre. Alors conformément à ce que démontrent certains travaux scientifiques, notamment en neurosciences, la division cognition-affect est remise en cause au profit de leur articulation, leur indissociabilité, dans les activités humaines : articulation réciproque, chez les jeunes qui se mobilisent sur la question climatique, de l'émotion et de la raison, leur émotion étant fondée en raison par la science et inversement elle conduit à repenser le monde ou renouveler notre vision de celui-ci et des individus.

Dans un second temps l'autrice identifie l'indignation comme émotion principale source de ces mouvements. Selon Knops, celle-ci est en premier lieu une réaction aux conséquences exponentielles des défaillances politiques devant l'urgence climatique, dont une génération aura à porter les conséquences, vivant la situation comme une injustice du fait de ne pas l'avoir choisie. L'autrice souligne alors la nature de cette indignation, distinguant la morale de la colère, qui explique le désarroi d'une génération face aux surdités persistantes. Et, face à l'inacceptable, cette émotion peut alors devenir une puissance collective : l'émotion comme énergie motrice et non pas paralysante. Dès lors les émotions ne sont pas tant abordées en et pour elles-mêmes, mais par leur manière de se manifester et d'agir dans le champ du politique, ce qu'elles en révèlent et y font. Revenant par-là sur le sens premier du mot « émotion », sa vertu et sa force motrices, qui peuvent faire de l'émotion une action.

En dernier lieu Knops nuance la puissance de l'indignation, considérant aussi que, pour être socialement constructive, la colère doit se distinguer des passions tristes. Néanmoins, elle doit se fonder sur des valeurs qui transcendent l'individu. Aussi, pour Knops, la révolte sera évitée si l'indignation participe à produire des valeurs constructives. L'autrice insiste donc sur le risque d'impasse et de désillusion, comme sur la nécessité de sortir de la contestation pour constituer un levier, une force de propositions, non seulement technologique mais également par le développement de nouveaux rapports sensibles au monde. Pour Louise Knops, dans un espace démocratique, les vertus politiques de l'émotion s'expriment et ne sont efficaces ou fécondes qu'à condition qu'elles ne restent pas enserrées dans une colère stérile.

Dès lors, le document offrait et articulait ces éléments de réflexions qu'il s'agissait de discuter dans le champ des APS, qui ne pouvait n'y être réduit à l'EPS ni aux APPN, ni aux sports hégémoniques occidentaux de haut niveau, espaces et pratiques qui ne sont par essence ni les seules causes et les seules solutions aux problématiques environnementales.

La complexité du document tout comme la posture de l'autrice n'ont pas toujours été saisies. Si les enjeux environnementaux sont d'actualité, il apparaît que peu de candidat·es ont fait montre d'une culture à cet égard. Le jury ne saurait rappeler que leurs seules formations en STAPS ne sauraient suffire ; Ce d'autant plus que peu de formations offrent une lecture environnementale des APS, qu'une telle épreuve se nourrit et mobilise leur curiosité intellectuelle ainsi que leur capacité à situer leur regard sur le monde.

La configuration des liens entre émotion et raison a été plutôt négligée ou inaboutie par les candidat·es. Même si le texte invitait à réfléchir sur le rôle des émotions dans la construction d'une société féconde, il ne pouvait s'y limiter. De même que construire la problématisation uniquement à partir du lien entre émotion et raison (ou sciences) ou encore au spectre des enjeux environnementaux dans les APS revenait à leur donner un poids trop important face aux axes de réflexions suggérés par le document. D'autres aspects ont été minorés ou ignorés, ainsi rares sont les copies ayant identifiés les tensions et enjeux générationnels.

Rappelons également qu'une juste lecture supposait d'identifier le thème, de dépasser ses préjugés et d'entrer dans la complexité et les nuances d'une pensée. Le plus souvent, les candidat·es qui s'en sont le mieux sortis sont celles et ceux qui ont envisagé l'articulation affects-sciences au spectre des enjeux socio-politiques dans les APS, ce qui permettait de problématiser efficacement la confrontation aux enjeux écologiques.

Le jury incite alors les candidat·es à dépasser les fondamentaux qui leur sont proposés en formation STAPS et à développer leur curiosité pour asseoir leur culture générale en s'alimentant des débats et publications touchant notamment aux enjeux sociétaux. Il rappelle par ailleurs que la qualité d'une copie est distincte de la quantité produite. Certaines productions rendent compte d'une foule désordonnée de connaissances mais peinent à organiser une réflexion propre, personnelle et intelligible.

Plus encore, d'un point de vue formel, nous enjoignons les candidat·es à poursuivre des travaux calligraphiés réguliers tant l'écriture semble en train de perdre de sa lisibilité, suivant en cela la pente inquiétante de l'orthographe. Le problème n'est pas tant l'inconfort des correctrices et correcteurs que

les situations de contresens que certaines formulations peuvent générer sous l'effet d'une faute d'accord ou de syntaxe.

3. Logique d'évaluation des productions

L'évaluation des copies peut se résumer en plusieurs étapes, attentives respectivement au fond (les articulations attendues, la logique démonstrative) comme à la forme (les références, les connaissances, la lecture des APS, ainsi que l'expression écrite comme la syntaxe et l'orthographe). Ainsi, l'évaluation des copies s'est opérée via l'articulation des éléments majeurs, comme les APS, le(s) sport (s), les science(s) et les affects, la politique, la jeunesse et l'environnement.

Les évaluateurs ont été également particulièrement attentifs à la qualité de la logique de la démonstration argumentative. De manière cohérente, plus le nombre d'éléments mobilisés croissait, plus la justesse des relations entre eux devenait nécessaire. En regard, la cohérence de l'argumentation est forcément plus aisée lorsque le nombre de critères est moindre. Parallèlement, le jury veillait à ce que les copies proposent des références adaptées, des connaissances variées, une lecture complexe des APS. Dans un dernier temps, il appliquait une sanction graduée par rapport aux défaillances de l'expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, ...).

Pour conclure, nous rappelons que les niveaux ont été élaborés à la suite de la lecture d'un échantillon représentatif de copies. La difficulté du sujet de cette année tient à la capacité des candidat·es à saisir les articulations et à les hiérarchiser pour les interroger. Mais l'ensemble des copies est à considérer dans la même situation et la notation est faite comme pour tout concours pour discriminer. Les notes sont alors étirées vers le haut et vers le bas afin d'étaler les résultats sur l'ensemble de l'échelle de notation. Exercice singulier dans la formation STAPS, il peut être déroutant, mais il est aussi un endroit d'expression unique par rapport aux autres épreuves.

4. Positionnement des copies

Sur le fond, le commentaire exige de saisir les éléments-clés du document. La paraphrase constitue un écueil majeur. En effet, il n'est pas attendu une reprise *stricto sensu* des arguments et analyses des auteurs mais bien d'y repérer des éléments significatifs devant servir d'appui à une réflexion argumentée fondée sur la mobilisation de connaissances dépassant celles du document. Persiste aussi l'absence et la faiblesse des références bibliographiques dans beaucoup de copies. De même trop de copies ont un niveau d'orthographe, de grammaire et de syntaxe faible.

L'originalité des réflexions est valorisée comme la capacité des candidat·es à s'engager dans des analyses ambitieuses comme dans les études et la professionnalisation qu'ils ou elles envisagent. Il est regrettable que des copies se limitent à retranscrire des analyses d'autres auteurs sans prise de recul et à développer une réflexion ne dépassant pas le cadre de ce que sont ou seraient les APS. Cet écrit doit davantage être appréhendé comme un révélateur de situations sociales, culturelles, politiques ou économiques plus larges et comme espace parfois hétérotopique. Les APS sont-elles ou restent-elles des pratiques sociales miroir et/ou en marge ? Que signifie alors les réflexions tissées par l'autrice ?

Le premier niveau de production renvoie aux compositions réduites à des explications du texte, souvent linéaires, descriptives, superficielles et/ou sélectives, régulièrement construites sur le modèle de la paraphrase. Si ces productions sont généralement dépourvues de problématisation du propos, elles témoignent aussi à certaines occasions d'une non-compréhension ou d'une difficulté à saisir le contenu et/ou la complexité du document d'appui proposé ; Voire pour quelques copies à omettre de prolonger les réflexions dans le champ des APS.

Le second niveau de production articule deux éléments thématiques avec les APS. Ici les impétrant·es développent une méthodologie fragile oscillant entre tentative d'argumentation et une description peu caractérisante voire avec un plan manichéen ou binaire (ex. : les APS comme source

de dérèglement climatique puis les APS comme moyens de remédiations aux enjeux environnementaux). Absence aussi de retour sur les propos de l'auteur et/ou difficulté à les dépasser.

Le troisième niveau de production tente de mettre en perspective, pas toujours de manière équilibrée et convaincante, trois axes thématiques en regard des APS. Ce niveau satisfait plus aux exigences du commentaire de texte, analysant le contenu de l'extrait pour en retenir des lignes de force, en suggérant un fil conducteur ou une problématisation (dont l'énonciation n'était pas toujours efficiente ou explicite dans l'introduction mais identifiable dans le développement) sur lequel repose l'argumentation. Des copies proposaient parfois nuances et critiques quant au contenu du document pour en dépasser perspectives et prolongement.

Le quatrième niveau de production articulait APS avec quatre des éléments suggérées par le texte. La problématisation satisfaisait à une analyse dépassant et nuanciant les réflexions de l'auteur mais le plus souvent de manière convenue et parcellaire. Certaines connaissances ou cadres théoriques participent parfois à structurer et assier le propos.

Le dernier niveau obéissait d'une plus grande maîtrise méthodologique et d'une capacité à mobiliser une multiplicité d'éclairages relevant de champs disciplinaires divers, renvoyant tant aux spécificités de la formation au département 2SEP de l'ENS qu'à d'autres champs. Des productions capables de dépasser les axes et positions proposées par le document, d'analyser la complexité humaine, voire du niveau méso à micro, parfois en donnant une profondeur anthropo ou socio-historique, et en s'appuyant le plus régulièrement sur une littérature et des références maîtrisées participant à l'assise de la démonstration.

5. Conseils aux candidat·es

Cette épreuve vise à identifier les candidat·es ayant acquis une culture générale dans plusieurs domaines. Si les travaux dans le domaine des STAPS doivent être connus, les copies ne peuvent s'en contenter. La culture générale doit être valorisée par l'intermédiaire de la mobilisation de travaux ayant conduit à une amélioration de la connaissance sur les thématiques connexes du sujet. Les membres du jury conseillent alors aux futurs candidat·es de faire preuve de curiosité pour dépasser des propos trop souvent convenus. La liberté de penser doit savoir s'appuyer sur des cadres structurants de réflexion pour être pertinente autant qu'intelligible.

Le jury souhaite réitérer ici que la curiosité des candidat·es, l'audace de certains traitements, argumentaires et débats, augurent de l'intérêt et de la pertinence d'un cycle de formation à l'ENS. Les impétrant·es sont ainsi encouragé·es à faire preuve d'ouverture, d'une culture non limitée aux APS, sport et/ou EPS, obérant de la diversité des approches possibles et de la complexité des mises en perspectives avec d'autres secteurs ou champs. Curiosité culturelle et scientifique doivent participer du refus idéologique simpliste et au doute participant de la critique.

Les meilleures copies se distinguent d'une part par la compréhension fine et nuancée, d'autre part par la reformulation claire et précise des réflexions et enjeux sous tendus par le document voire en dénonçant certaines logiques avancées : ces qualités ne peuvent se développer sans des écoutes et des lectures attentives et régulières de textes et prises de paroles.